



SEPTIEME ANNEE - N° 18

# DE ROUBAIX-COURCOING

Journal Socialiste Quotidien

VENDREDI 18 JANVIER 1907

**ABONNEMENTS**  
Nord et Départements limitrophes... 4 fr. 50  
Autres Départements... 5 fr. 50

**RÉDACTION et ADMINISTRATION :**  
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

**ANNONCES**  
Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal :  
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

## Le prochain Congrès

J'exprimais avant-hier l'espérance que le Conseil National du Parti ouvrier français ne répondrait pas par un refus à l'invitation que lui adressa Briand, au nom du Comité général socialiste ou sont représentés, sans exception aucune, toutes les autres organisations socialistes françaises.

Delory, par un article publié ici même, m'a plutôt fait comprendre que, s'il ne m'était interdit ni de nourrir cette espérance, ni de travailler à sa réalisation, je devais néanmoins, sous peine de déception trop profonde, me garder d'une illusion trop grande.

La situation de Delory, secrétaire du Comité National du Nord, membre du Conseil National du Parti ouvrier français, donne à ses observations une importance considérable et permet de supposer qu'il vient d'exprimer la pensée actuellement dominante dans les sphères dirigeantes de notre Parti.

Mais le refus auquel il nous prépare n'est pas encore décidé ; et, en attendant que l'irréparable soit accompli, en attendant qu'il ne nous reste plus qu'à regretter et déplorer, nous pouvons encore discuter et peut-être convaincre.

Je le tenterai donc. Et dans tous nos groupes du Nord où vont être examinées les bases de l'organisation nouvelle, des camarades, je veux le croire, joindront leur voix à la mienne et demanderont qu'on fasse à l'intérêt supérieur de la classe ouvrière le sacrifice des raisons insuffisantes, invoquées encore pour tenir le Parti ouvrier français à l'écart des délibérations du prochain Congrès.

Delory nous donne tout d'abord les raisons pour lesquelles, selon lui, l'unité sociale n'a rien à gagner à notre présence au Congrès général du Parti socialiste français.

« Je ne crois pas, nous dit-il, que l'on puisse sérieusement discuter des questions de détail dans une assemblée aussi nombreuse que sera celle du Congrès... »

pas moins mouvementées. Mais ce n'est certes pas par des manœuvres dans les probabilités d'adhésion du Congrès que sera influencée la participation ou la non-participation du Parti ouvrier français, et je n'insiste pas.

Les deux dernières objections de Delory sont plus sérieuses. L'une est motivée par la crainte que des groupes indépendants, constitués à la hâte dans les derniers mois de l'année 1906 ne soient représentés au Congrès et que cette représentation ne permette des manœuvres de nature à en vicier par avance les résultats.

Il faut parler net. Si d'un côté de l'autre, des socialistes vont au Congrès à contre-cœur, comme des chiens qu'on fouette, sous la seule pression populaire qui comprend l'unité et qui la veut, mais avec la pensée et l'arrière-pensée qu'ils vont délibérer avec des ennemis... non avec des amis ; si, d'un côté ou de l'autre, on fait comme en 1890, précéder le Congrès général de réunions partielles, creusant en abîmes... volontairement ou non... les petits fossés qui nous séparent, et si l'on en sort pour entrer dans la salle des délibérations les poings fermés, et non les mains tendues ; oh ! oui, alors, il est préférable que chacun reste chez soi.

Mais si chacun s'y rend avec cette persuasion que le prolétariat a tout à gagner et rien à perdre à l'accord de tous ceux qui l'aiment, l'organisent et le défendent ; si l'on y entre avec cette double conviction que l'assemblée est composée d'amis et que s'il s'en est glissés quelques autres plus préoccupés de se servir du socialisme que de le servir, l'unité d'organisation seule peut les démasquer et les exécuter ; si chacun enfin a la volonté, quoiqu'il arrive, de n'en sortir qu'après avoir donné son unification au Parti socialiste français ; si l'y a plus à redouter une réduction des scènes de la salle Wagram. Et je vais plus loin : il importe peu dès lors que des groupes d'une organisation quelconque semblent pouvoir majoriser les groupes d'une autre organisation, que de l'assemblée, animée de cet esprit de concorde et de tolérance, ne sortirait, à coup sûr que des décisions unanimes.

Qu'on me permette un souvenir. A Epernay, en 1899, au Congrès national du Parti ouvrier français, nous étions profondément divisés sur la question théorique de la participation ministérielle des socialistes. Les uns, avec Guesde, disaient : « Jamais ! D'autres, dont j'étais, disaient : « Quelquefois peut-être, mais avec l'assentiment du Parti ». — « Murons cette porte du pouvoir », disaient les uns. « Donnez-nous la clef au Parti », répondions-nous.

L'accord paraissait impossible. La majorité — une grosse majorité — semblait adopter la pensée de Guesde. Deux clans s'étaient groupés. La division était dans l'air ; des déclarations étaient faites — pour certaines, peut-être, c'était un prétexte. — On ne voulait pas cette division : un vent de conciliation souffla ; une discussion nouvelle s'engagea ou chaque clan fut représenté par un seul orateur. Une heure après, le Congrès debout, saluait de ses applaudissements enthousiastes l'unité qui venait de triompher de la question la plus irritante de l'ordre du jour.

La volonté de rester unis avait fait ce miracle. La seule volonté de s'unir et de s'unifier peut, au Congrès prochain, donner un résultat identique ; et cela d'autant plus facilement, je le répète et je le prouve, qu'il est possible d'introduire dans l'un et dans l'autre projet toutes les garanties désirables.

Qu'il ne soit donc plus question d'obstacles de lieu, de déplacement ou de composition du Congrès ! Ses délibérations seront et donneront ce que voudront les délégués qui y assisteront. Que les groupes ouvriers donnent à leurs délégués, le mandat de ne pas revenir sans avoir fait l'unification du Parti socialiste ; que les dirigeants de toutes les organisations soufflent, dès aujourd'hui, sur le Parti l'esprit de la concorde et de l'unité ; que les délégués de l'année prochaine, et le Congrès d'avril marquera la date la plus féconde du socialisme français.

## LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Une circulaire de M. de Lanessan

L'Officiel publie la circulaire suivante, adressée par M. de Lanessan, ministre de la marine, aux autorités maritimes :  
« Je crois devoir attirer votre attention sur la nécessité d'imposer publiquement à tous dans la marine, le respect le plus absolu de la liberté de conscience... »

Un douanier s'imposa, à cet égard, à tous ceux qui détenaient une parcelle quelconque de l'autorité. D'une part, ils doivent assurer à tous les hommes le libre exercice de leur culte ; d'autre part, ils doivent à l'État de toute mesure qui aurait pour conséquence de les astreindre à des pratiques contraires à leur conscience.

« Il y aurait abus, si ce dernier point de vue, si, par des ordres ou autres par de simples invitations qui, venant d'un chef, pourraient être considérées comme des ordres, on déterminait les hommes à suivre des pratiques religieuses autrement que sous l'impulsion de leur libre volonté... »

Cette circulaire est assurément inspirée par un excellent esprit, mais changera-t-elle quelque chose aux mœurs et coutumes vicieuses des galonnés de la marine ?

## Tribune Laïque

LE CLERICALISME DANS L'ADMINISTRATION

Deux camps  
Si je m'avais de rechercher dans la magistrature les serviteurs les plus humbles et les plus dévoués, je n'en aurais pas trouvé un seul qui ne soit, en quelque sorte, un fonctionnaire républicain, chaque dimanche communie pleureusement par la grande éducation de la petite sous-protection de la loi, et de quels grognements n'entendrons-nous pas ?

Sans quitter Lille, si je rappelle les cas qui m'ont été signalés, de M. Prudhomme, directeur de l'enseignement primaire, pour l'envoyer chez les jésuites, je serais certainement traité de bas policier.

Mais qu'un jour, de réaction, dénonce les fonctionnaires républicains, qui se font anéantir à la franc-maçonnerie, ou bien qui s'inscrivent à l'université populaire, ou à l'œuvre, tout change. Vous n'entendez plus que quelques grognements de satisfaction, et ces feuilles deviennent les gardiennes vigilantes et loyales de l'ordre moral.

Telle est l'injustice distributive. Nous ne nous en rendons pas compte, nous les congrégations : nous les montrons jetant leurs filets pour enlancer la nation tout entière ; élevant leur drapeau dans les administrations, dans l'armée, absorbant l'enseignement de l'Etat ; et que nous objecte-t-on ?

« La Congrégation », telle que nous l'entendons n'est qu'un mythe. Il faut, n'est-ce pas, une certaine audace pour risquer pareille assertion ? Les débats enfin engagés et montrant, même à ses lecteurs les plus prévenus, ce qu'est ce mythe ?

Et savez-vous où est la congrégation véritable ? Dans les Loges !

vrande, procureur à Dieppe ; le f. Mercier, juge de paix à Toulongny.

« Voilà tout une poignée d'indications » et certes, nous ne nous en plaignons pas ; nous l'aurions volontiers allongée.

Cette attitude de la Dépêche nous paraît absolument correcte. Elle estime que la maçonnerie est un obstacle aux desseins que son parti modeste et préparé dans l'ombre, elle la lance et s'échappe dans toute occasion ; je trouve cela parfait.

Il faut préparer, dès maintenant, la plate-forme des élections prochaines : l'antisémitisme dans le Nord a fait long feu ; le nationalisme semble avoir été fort atteint par le ridicule d'une perquisition domiciliaire grotesque. Les petits jeunes gens qui jouaient aux conspirateurs à Lille chez quelque charpentier-maçon, sont encore émus de l'intervention imprévue d'une mouche.

« Que reste-t-il ? »  
Le socialisme-collectiviste n'est plus un épouvantail pour les lillots, il se voit à l'œuvre.

La maçonnerie : c'est un vieux cheval de bataille, encore présentable, en le solennel, en le parant pour le produire.

« Qu'on nous permette, en attendant, sous le prétexte, de rappeler à tous les fonctionnaires à tous ceux qui se réclament d'elle, qu'ils ne sauraient plus longtemps pacifier avec ses plus implacables ennemis... »

« Qu'on nous voyons un magistrat de la République, comme M. Prudhomme, donner aussi insolemment des gages aux jésuites, nous nous indignons quand nous entendons parler pour lui, d'un avancement auquel il n'a pas droit et nous nous réjouissons quand on nous assure que le salaire de son défilé est prêt et prêt... »

## LES FAILLIS

Le Parlement vient de reprendre ses travaux et nul doute que la loi de réhabilitation ne vienne en discussion au Sénat, car, si elle n'est votée, il est donc important que les faillis eux-mêmes se remuent, non pas que je doute du vote d'une réhabilitation quelconque, mais parce que le crains que nous n'entendons encore en arrière bon nombre de malheureux qui ne sont pas moins dignes de pitié que les autres.

C'est donc contre toute exclusion possible qu'on devrait protester, en montrant que nous sommes en contact de nos craintes et de nos angoisses.

Il faut que nos mandataires sachent bien que les faillis ne sont ni des barbares, ni des voleurs, et que même ceux qui ont été le plus cruellement frappés par la loi barbare de 1838 et qu'on semble vouloir écarter du bénéfice de la nouvelle loi, n'ont rien de commun avec les malfaiteurs notoire que les Chambres ont réhabilités l'an dernier avec une unanimité stupéfiante !

« Ce n'est donc pas un prochain article de loi à démontrer une fois de plus. Je vais me contenter aujourd'hui de mettre à nouveau sous les yeux de nos lecteurs la lettre d'un failli, cette fois failli, devant déposer son bilan avec la conviction d'obtenir la liquidation judiciaire... »

« Je crois utile de vous faire connaître la malheureuse situation de moi-même et de mes enfants, sans doute beaucoup dans le même cas, et cela à seule fin que nos législateurs prennent des mesures aussi justes qu'équitables à leur égard... »

Les faits relatés dans la lettre qu'on vient de lire ne constituent pas un cas exceptionnel et peuvent s'appliquer, avec seulement de légères variantes, à de nombreux commerçants tombés dans l'ère luite pour la vie et qui n'ont pas cessé d'être aussi honnêtes que courageux.

## NOS DÉPÊCHES

(Par Service Téléphonique Spécial)

### LA LOI SUR LES SYNDICATS

Les délégués mineurs  
Paris, 16 janvier. — La commission du travail a continué aujourd'hui l'examen du projet de loi relatif à la loi sur les syndicats. La discussion a porté sur les dispositions du projet accordant la capacité commerciale aux syndicats.

Les membres socialistes de la commission ont insisté sur la nécessité de limiter la capacité aux opérations commerciales restreintes à l'exercice de la profession à laquelle appartient le syndicat. Une délimitation définitive interviendra que dans la prochaine réunion fixée à mercredi prochain et dans laquelle sera désigné le rapporteur.

« Les autres membres ont été davis de limiter la capacité aux opérations commerciales restreintes à l'exercice de la profession à laquelle appartient le syndicat. Une délimitation définitive interviendra que dans la prochaine réunion fixée à mercredi prochain et dans laquelle sera désigné le rapporteur... »

### LE BUDGET DE 1907

Paris, 16 janvier. — Le ministre des finances a commencé à se préoccuper de la préparation du projet de budget de 1907, en prévision du vote final de la loi de finances qui sera voté au Sénat à la fin du mois.

« Les députés ont été davis de limiter la capacité aux opérations commerciales restreintes à l'exercice de la profession à laquelle appartient le syndicat. Une délimitation définitive interviendra que dans la prochaine réunion fixée à mercredi prochain et dans laquelle sera désigné le rapporteur... »

### LA GUERRE SUD-AFRICAINE

CAPTURE D'UN CONVOI ANGLAIS

5000 Boers autour de Pretoria

Londres, 16 janvier. — Un télégramme de Pretoria annonce qu'un convoi composé de douze wagons a quitté Bronkhorst avant-hier, escorté par 300 hommes, près de Kiblenort kop, il fut attaqué par 5000 Boers.

« Les Boers visitèrent tous les wagons et prirent tout ce qui leur parut bon. Ils capturèrent aussi la ligne du télégraphe, relâchèrent leurs prisonniers et portèrent vers l'est... »

### L'INVASION DU CAP

Les renforts anglais

Il faut croire que le War Office a fini par se convaincre que l'invasion de la colonie du Cap par les commandos boers n'était pas une plaisanterie, puisque après trois semaines de réflexion, il a fait annoncer hier qu'il enverra au Cap 2000 hommes de troupes montées demandées par lui depuis près d'un mois.

pris leurs mesures pour qu'une relève de 800 chevaux frais soit mensuellement envoyée au Cap. Les boers ont été tués, en otel, parail-il, plus meurtrier pour la race chevaline, et on évalué, à l'heure actuelle à 100 le nombre de chevaux tués, lesquels la guerre sud-africaine a coûté la vie.

### LE PRÉSIDENT KRUGER

Le mariage de la reine de Hollande  
La Haye, 16 janvier. — Le président Kruger est complètement guéri de la bronchite dont il souffrait depuis le 15 janvier, et il se rendra dans la suite, pour Utrecht afin de subir une opération légère aux yeux.

« Le président Kruger est complètement guéri de la bronchite dont il souffrait depuis le 15 janvier, et il se rendra dans la suite, pour Utrecht afin de subir une opération légère aux yeux... »

« Le président Kruger est complètement guéri de la bronchite dont il souffrait depuis le 15 janvier, et il se rendra dans la suite, pour Utrecht afin de subir une opération légère aux yeux... »

### UNE RÉVOLTE AU DABONEY

Paris, 16 janvier. — Depuis quelque temps des bruits circulent sur la situation fâcheuse qu'a créée au Daboney par un mouvement de révolte et de troubles, le président de conseil d'appel.

« On assure, ce matin, que les indigènes musulmans se révoltent, presque ouvertement, contre la souveraineté du roi... »

### LA LOI SUR LES ASSOCIATIONS

La prochaine séance de la Chambre

Paris, 16 janvier. — Cette après-midi se sont réunis à la Chambre les groupes de la gauche républicaine et le groupe radical socialiste, en vue de la discussion de la loi sur les associations.

« On a dit qu'il y avait eu un coup de main de la gauche démocratique des négociations engagées entre la sous-commission des groupes de gauche et le gouvernement... »

### LE DRAME

de Sainte-Savine

COQUARD S'EST-IL SUICIDÉ ?

Bruit d'assassinat  
Troyes, 16 janvier. — Nous avons relaté hier le tragique épilogue du drame de Sainte-Savine.

« On a dit qu'il y avait eu un coup de main de la gauche démocratique des négociations engagées entre la sous-commission des groupes de gauche et le gouvernement... »

« On a dit qu'il y avait eu un coup de main de la gauche démocratique des négociations engagées entre la sous-commission des groupes de gauche et le gouvernement... »